

# Silence, on intoxique

Par André ASCHIERY, « Silence, on intoxique » Ed. La Découverte, Paris, 2005

Le lecteur du dernier ouvrage du Député-Maire et rapporteur parlementaire, **André Aschiéri**, nous a gravement interpellés sur les problèmes ayant trait aux maladies et aux décès liés aux perturbations environnementales qui n'ont, précise l'auteur, « cessé de progresser ». Il prend la décision d'écrire ce nouveau livre « pour dénoncer les manipulations dont la sécurité sanitaire est la victime .»

Conscient de « la nécessité de protéger la population par une structure indépendante », André Aschiéri fut, avec **Lionel Jospin**, un des principaux initiateurs de l'AFSSET, l'Agence de Sécurité Sanitaire Environnementale et du Travail. Le Député-Maire souligne la « gravité objective » de ces dossiers sanitaires et plus particulièrement celui de la téléphonie mobile où, précise-t-il, « **l'enjeu sanitaire est énorme** .»

La presse nationale française a largement fait écho à ses ouvrages. Le Parisien, Le Canard enchaîné, Télérama, L'Humanité, Libération, Le Monde, parmi bien d'autres, l'accueillent avec des mots forts. « Ils s'étonnent et se félicitent qu'un Député expose ainsi au grand jour les blocages du système par les **grands groupes d'intérêt, au détriment de la santé publique.** »

\* \* \*

« Trop de drames ont été rendus possibles au nom du doute et du principe de la moindre action. La principale leçon à tirer des catastrophes sanitaires est que la contradiction des études ne doit plus engendrer une relégation des études inquiétantes, cette relégation n'ayant pour but que de préparer une gestion étroitement économique du risque ou de retarder des **décisions embarrassantes.** »

Essentiellement préoccupé de l'impact de ces technologies sur la santé publique, l'auteur n'est pas tendre : « La toxicologie intéresse les puissants quand ils peuvent la transformer en outil de lobbying !... Cette instrumentalisation d'une science initialement destinée à protéger la population montre que la **privatisation de la recherche constitue un risque de dévoiement grave** des sciences. On le comprend, l'aliénation de la recherche à la logique du marché atteint le comble de l'aberration quand elle affecte les sciences de la santé : ce sont alors les questions directement vitales qui deviennent la propriété des industriels, quand elles ne sont pas tout bonnement gommées ou réduites à des opérations de marketing... **Derrière le masque du progrès technico-scientifique, la rentabilité dicte en fait des prises de risque qui exposent de plus en plus de monde... et prend désormais en otage chacun d'entre nous.** »

« On sait depuis des décennies qu'au-dessus de certains seuils d'émission, les ondes peuvent endommager les **cellules de nos organes les plus sensibles.** Mais contrairement à d'autres ondes non ionisantes comme le bruit ou la chaleur, les ondes électromagnétiques ne procurent pas de sensation douloureuse, du moins pas immédiatement, et donc nul ne songe spontanément à s'en protéger. Ce caractère insidieux a longtemps incité les personnes exposées et les médecins à les sous-estimer, notamment dans les milieux professionnels où ces rayonnements sont parfois importants. Il a également facilité, dans un premier temps, le déni du risque par les lobbies industriels concernés.

Le Député-Maire relève de **nombreuses études** inquiétantes sur l'homme et l'animal où seraient impliqués les systèmes nerveux et cardiaques, la rupture de brins d'ADN, la perméabilisation de la barrière méningée, des perturbations cérébrales, des risques de tumeurs et de leucémie etc., etc. « Le CIRC estimait en 2001 en savoir assez pour classer les champs électromagnétiques comme « **cancérogènes possibles chez l'homme** » (p.98)

« Une prestigieuse revue scientifique publie les résultats d'une autre étude de synthèse sur la relation entre mobiles et cancer menée par une équipe européenne. Après avoir analysé les neuf enquêtes épidémiologiques menées dernièrement sur le sujet, sa conclusion : « **toutes les études identifient un risque de cancer lié à l'utilisation du portable.** » (p.120)

« On compte en France quelque quarante millions d'utilisateurs de mobiles, un nombre très supérieur à celui des fumeurs de tabac... Cette comparaison peut choquer, mais elle s'impose : les toxicologues savent que si l'on devait attendre des preuves absolues de sa **cancérogénicité, le tabac lui-même ne pourrait être incriminé,** comme l'ont rappelé les experts lors des procès contre les cigarettiers aux Etats-Unis dans les années 1990. C'est le **faisceau de présomptions concordantes** qui doit guider la prévention et non l'attente d'une concordance entre les contradicteurs. »

« La santé est un formidable terrain pour les industriels et pour le lobbying en général, d'où qu'il vienne. Un terrain d'angoisse et d'espoir qui permet aux marchands d'illusions d'exercer de nombreuses manipulations... a fortiori dans les climats d'incertitude, le poids des lobbies est encore plus grand. Il est donc d'autant plus nécessaire d'assurer la transparence de la décision et des arguments sur lesquels elle s'appuie. »